



le mot du maire

Chères nâveraines, chers nâverains, voici votre Nâves Infos de la rentrée, avec notamment l'actualité des associations du village.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée pour la centaine d'enfants accueillie. Nous pouvons, je crois, dire un grand merci à toutes celles et ceux qui y ont contribué.

La pandémie a été une épreuve pénible pour les enfants, les professionnels et les parents. Si les finances de la commune le permettent, **une rénovation du bâtiment ancien sera menée dans les deux ou trois ans à venir, pour en améliorer le confort et l'efficience.**

L'économie énergétique sera encore recherchée, partout où cela est possible, avec la **poursuite de la modernisation de l'éclairage public et une réflexion sur les horaires d'éclairage.** Nous allons devoir composer avec une énergie plus chère : la première chose à faire et de trouver des solutions pour l'économiser. L'agglomération vous accompagne pour cela dans votre projet de rénovation par des conseils, une aide financière et un suivi : c'est le programme **j'éco-rénove mon logement.**

La mairie cherche aussi à **répondre à vos attentes en matière de sécurité routière** et a pour cela engagé une réflexion avec Villaz sur la fermeture aux voitures de la route des Moulins / route de Grattepanche. En effet, cette voie est étroite et empruntée par les piétons et cyclistes. Les élus sont à votre écoute sur ce sujet.

Bel automne à tous !
Le maire, Christophe Poncet

APPEL A PROJETS JEUNES

« MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL »

Envie de faire bouger les choses autour de vous ?

Participez à l'appel à projets jeunes

de la Mutuelle Sociale Agricole (MSA)

Présentez un projet, et remportez une bourse pour le réaliser !

Grâce à son dispositif d'appel à projets, la MSA accompagne les jeunes afin de mettre en place leurs propres actions. Ainsi, elle favorise la prise de responsabilité des jeunes et leur participation à l'évolution des territoires ruraux.

PARTICIPANTS : groupe de trois jeunes minimum - agés de 13 à 22 ans - assurés à la MSA ou vivant en milieu rural - porteurs d'un projet de développement social local

THÉMATIQUES : culture - santé - vivre ensemble

CRITÈRES DE SÉLECTION : implication - impact de votre action sur le territoire - dimension solidaire du projet - originalité et qualité

DOTATIONS : jusqu'à 5000 €

PARTICIPATION : retirer votre dossier en contactant votre référent jeune de la MSA Alpes du Nord : Matthieu PAYER - 06 88 34 37 44 - alpesdunord.msa.fr

DATE LIMITE : 25 novembre 2022



L'OEUVRE NATIONALE DES BLEUETS DE FRANCE

Lors des cérémonies commémoratives, les bénévoles proposent d'acquérir un Bleuets de France. Une jolie fleur, certes, mais à quoi sert cette quête rituelle ?

L'HISTORIQUE

Le Bleuets de France a pour vocation première, dès la création du premier atelier de confection, de **venir en aide aux blessés de guerre**. Aujourd'hui, plus de 100 ans après, cette tradition perdure, et l'Œuvre vient en aide aux combattants des nouvelles générations du feu, issus des derniers théâtres d'opérations extérieures.

LES ACTIONS

La prise en charge du blessé de guerre

En l'accompagnant dans sa reconstruction par le sport : en finançant des équipements adaptés, des projets, des défis sportifs ou solidaires, mettant en exergue des valeurs telles que l'humilité, l'esprit de cohésion, la camaraderie ou la générosité.

La réadaptation physique et psychologique des blessés

L'aide aux veuves et veufs de guerre

Le soutien aux pupilles de la Nation

Le statut de pupille de la Nation a été créé en 1917 pour venir en aide aux 986 000 orphelins que la Première Guerre mondiale laisse derrière elle : **le statut de Pupille est une adoption par la Nation pour tout enfant de moins de 21 ans dont les parents ont été victimes de guerre ou bien d'actes de terrorisme**.

Encore aujourd'hui, des centaines d'enfants bénéficient de ce statut. L'adoption est définitive et est valable tout au long de la vie.

Le Bleuets de France soutient les pupilles de la Nation dans leur projet d'études particulier (participation au financement de programmes d'études à l'étranger ou voyages linguistiques dans le cadre d'études supérieures), leur verse des étrennes à la fin d'année, et finance des projets particuliers.

L'aide aux victimes d'acte de terrorisme

Suite aux nombreux actes terroristes qui frappent régulièrement le territoire depuis les années 1980, l'article 26 de la loi du 23 janvier 1990 stipule que **les victimes de ces actes bénéficient « des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre applicables aux victimes civiles de guerre »**.

Depuis 1991, le Bleuets soutient directement les victimes d'actes de terrorisme au même titre que les victimes de guerre : prise en charge des études, accompagnement sur des projets personnels et professionnels, etc. mais également, au financement de programmes de résilience destinés à des personnes traumatisées par un acte terroriste. Le Bleuets de France participe au financement d'actions mémorielles et citoyennes, tant au niveau local que national.

LES AMBITIONS

Ces initiatives, menées en lien avec des partenaires institutionnels ou associatifs, ont pour ambition de **sensibiliser le jeune public aux questions de transmission de la mémoire**, porteuses d'enjeux majeurs de citoyenneté dans notre société actuelle. Au niveau local par exemple : rallyes citoyens et sportifs, rencontres intergénérationnelles, ateliers pédagogiques sur les mémoires des grands conflits contemporains, colloques et conférences, production d'outils et de supports pédagogiques (brochures, expositions...), visites guidées de lieux de mémoire, etc.



mémoire et solidarité

faire un don

le 11 mars, 8 mai, 14 juillet et 11 novembre :
après des bénévoles lors des cérémonies commémoratives

toute l'année : sur www.onac-vg.fr

en bref...

FORMATION PREMIERS SECOURS SAMEDI 15 OCTOBRE

Une formation PSC1 (Premiers Secours), assurée par les pompiers, est programmée sur une journée, sur la commune de Nâves. Si vous êtes intéressé, il reste des places...

Renseignements : Emilie Anxionnaz
Inscription par mail :
actu.navesparmelan@gmail.com

CRÉATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION

collectif « Bien Vivre à Nâves »
(association Loi 1901)
contact : bienvivreanaves@gmail.com

RÉCUPÉRATION POUR LES ANIMAUX

Le Café de la Poste propose à ceux qui le souhaitent de **recupérer les épluchures et/ou les déchets des repas** après le service vers 13h30.

CITOYENNETÉ/INCIVILITÉS

Etre à la campagne ne donne pas le droit aux chiens de faire leurs besoins chez les autres, devant les pas de porte, sur les coins herbeux qui sont entretenus par des propriétaires.

Une solution est possible :
tenir son chien en laisse dans le village et ramasser ses déjections avec un sac en plastique dédié.

Un geste simple et civique...



EXPOSITION EN MAIRIE DE NAVES

S'emparer des lieux :

les nouvelles architectures en Haute-Savoie

Cette exposition, proposée par le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de Haute Savoie (CAUE), aborde les grands mouvements de l'urbanisme, au travers de textes et d'images, et montre comment l'architecture contemporaine s'inscrit, en Haute-Savoie, dans une histoire, une géographie et une culture spécifique.

A découvrir aux heures d'ouverture de la mairie, jusqu'au 30/11 prochain.



FRONTALIERS : FAITES-VOUS CONNAITRE AUPRES DE LA MAIRIE !

Quelle que soit votre nationalité, dans le cadre des accords franco-suisse, il est convenu qu'une partie des impôts et taxes payés par chaque frontalier travaillant sur le Canton de Genève soit reversée à sa commune de résidence.

Chaque année, le montant total de la contribution perçue vient s'ajouter aux recettes de la commune pour alimenter son budget. Ce recensement n'a aucune incidence sur votre fiscalité, mais aide le budget de votre commune.

Pour cela, nous devons, chaque année, transmettre la liste des doubles nationaux travaillant dans le Canton de Genève et valider la liste des travailleurs frontaliers. C'est pourquoi il est important de vous faire connaître en mairie, si vous êtes concerné.

Les informations à fournir sont : nom, prénom, date de naissance et nom de l'entreprise dans laquelle vous travaillez. Vous pouvez nous les communiquer par téléphone, par mail à ou en passant à la mairie.

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

RD5 : les travaux sont pratiquement achevés

Il reste un morceau de trottoir à construire entre le Bassin de la Lune et le Parking des Moulins. **Fin octobre, les travaux de finition seront réalisés** : couche finale de goudron, aménagement du parking des moulins, ainsi que toute la signalisation (panneaux et marquage au sol). **La route sera fermée pendant deux jours** (à définir), durant les vacances de la Toussaint.

Le chalet du stade fait peau neuve

Celui-ci a été réaménagé et rénové.

Les travaux à venir

Le mur du Café de la Poste va être rénové.

LA CAMPAGNE DE DECLARATION DES RUCHES 2022

La campagne annuelle de déclaration obligatoire de ruches a commencé : elle est ouverte du 1^{er} septembre au 31 décembre 2022. La déclaration est à réaliser :

EN LIGNE : <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/>

PAR COURRIER : avec un nouveau CERFA N°13995*05 (à envoyer à la nouvelle adresse indiquée sur le CERFA)

RETROUVEZ-NOUS SUR INTERNET :

<https://www.facebook.com/sectionapicole.FRGSaura>

<http://www.frgdsaura.fr/>

<https://www.frelonsasiatiques.fr/>





OCTOBRE ROSE 2022

20 ans

JE DIS OUI AU DÉPISTAGE I

UN MOIS CONSACRÉ AU DÉPISTAGE,
À LA PRÉVENTION ET À LA RECHERCHE MÉDICALE

CONFÉRENCE MÉDICALE
JEUDI 6 OCTOBRE 2022 À 17H30
GRATUITE - OUVERTE AU PUBLIC

Centre de Conférences des Pensières
Fondation Mérieux
55, route d'Anney - 74290 Veyrier-du-Lac

INSCRIPTION
contact@cancerdusein-depistagedesavoie.org

CONTACT
06 73 79 10 85
contact@cancerdusein-depistagedesavoie.org

CONFÉRENCES MÉDICALES, MARCHES ROSES, RDV SPORTIFS...

www.cancerdusein-depistagedesavoie.org

l'association des parents d'élèves

LE BILAN

Les actions de l'APE ont permis de donner 5 500 € à l'école en 2021-2022, soit 25% du budget de l'école et environ 55 € par enfant. Ces participations ont aidé au financement de différents projets :



location du matériel de ski de fond



sortie scolaire de fin d'année des PS-MS



classe découverte de la GS au CM2



projet musique présenté le jour de la fête de l'école



projet arctique



matériel pour l'école et abonnement des classes à Beneylusschool

LES PROJETS POUR L'ANNÉE 2022/2023

SAMEDI 19/11

vente de pommes et bourse au ski

SAMEDI 3/12

marché de Noël

FIN FÉVRIER

un projet de bourse aux vélos/rollers avec la deuxième vente de pommes

EN MARS

le grand retour du carnaval

TOUS LES 2 MOIS ENVIRON

ventes de pizzas

Les dates précises des événements 2023 seront communiquées dans un prochain numéro. Merci de vos participations à ces différentes animations.

LES PROJETS EN COURS ET A VENIR

L'expédition en Arctique

d'Eric André

« Je suis enseignant et avec des compagnons, dont un qui n'aimait pas l'école mais qui était très doué en bateau, nous avons monté le projet de partir en Arctique afin d'aller au Nord encore non visité par l'homme !

Nous apprenons à vivre dans le froid, rencontrer des animaux, faire des expériences pour les scientifiques... »

Après sa visite en avril 2022, l'école continue de suivre son expédition.

Nous avons de ses nouvelles : il a encore à manger, son corps s'est habitué au froid et il pousse beaucoup son bateau... Il dort bien, malgré le froid. En ce moment, c'est l'été là-bas mais il neige !



le cross "international"

JEUDI 13 OCTOBRE

(report au 20 octobre selon le temps)

Celui-ci aura lieu à Nâves, avec l'invitation de l'école de Dingy-Saint-Clair. Les parents sont les bienvenus pour venir supporter les sportifs !

LA VIE ASSOCIATIVE

LA RENTREE DES AMIS DE NAVES

mayday - help - ayuda !

LE « NOYAU DUR » DES ADN A GRAND BESOIN DE RENFORT !

Comme dans beaucoup d'associations, nous sommes une poignée de bénévoles, pour la plupart parents aussi, à prendre un peu de temps pour participer à la vie du village et proposer des activités accessibles à tous.

On aime ça, mais on a besoin de vous pour continuer. Deux membres du bureau nous quittent cette année, engagés dans d'autres actions qui leur tiennent également à cœur, parce qu'on ne peut pas être sur tous les fronts indéfiniment, au risque d'y laisser quelques plumes.

VOUS NOUS VOYEZ DONC VENIR : VOUS ETES LES BIENVENU(E)S !
avec vos idées, vos points de vue, vos goûts et compétences particulières...

Les tâches sont diverses et plus on est nombreux, moins elles sont chronophages pour chacun !

N'hésitez pas à nous contacter :

PAR MAIL
lesamisdnavesparmelan@gmail.com

OU DIRECTEMENT
auprès des membres des ADN
que vous connaissez



On a hâte de vous accueillir !

le conseil d'administration
des Amis de Naves

<https://amis-naves.fr>

L'année scolaire s'est finie

sous les feux de la Saint-Jean,

les activités des ADN ont repris

sous le soleil de septembre !

Toute l'équipe des ADN vous salue en cette rentrée non masquée ! Avec le plaisir de retrouver d'anciens membres et d'en accueillir de nouveaux.

Vous trouverez tous les types d'activités (sportives ou artistiques, de détente ou d'accélération du rythme cardiaque), **et pour tout le monde** : enfants, ados, adultes...

Nos intervenants sont sur le pont pour vous proposer ces temps de rencontres, d'échanges et de découverte de vous-même.

Vous reverrez Aymeric, Bruno, Christophe, Franck, Jérôme, Line, Marie, Myriam, Sophie et Sophie, et vous ferez la connaissance de Chloé et Florine, repreneuses du flambeau pour le pilate et de la zumba/gym/cardiotraining.

Cette année, grande première, **la quasi-totalité des inscriptions a eu lieu en ligne, via le service Hello Asso**. Il faut avouer qu'il est bien pratique de ne plus avoir à remplir les fiches, tard en fin d'Assemblée Générale.

Avec la connexion technologique, on se voit malheureusement un peu moins ! Pas de panique, on garde le lien :

l'Assemblée Générale aura lieu

à la salle polyvalente

le mercredi 9 novembre à 20h

Après plus de 2 années au cours desquelles les mesures sanitaires ont dû limiter ces rencontres, **ce sera l'occasion de vous présenter l'association et ses intervenants, de répondre à vos questions et de partager un verre (non hydro-alcoolisé).**

Alors bloquez la date, qu'on puisse se montrer nos trognes jusqu'au menton et sans visio !

LA RENTREE CINEMATOGRAPHIQUE

Après un été caniculaire, le cinéma de Nâves a offert aux habitants une rentrée toute en fraîcheur :

Samedi 17 septembre à 20h

La traditionnelle séance gratuite en plein air a eu lieu dans la cour de l'école avec « **TOUT EN HAUT DU MONDE** » : l'expédition polaire d'une intrépide jeune fille à la recherche du bateau disparu de son grand-père.

Samedi 1^{er} octobre à 20h30

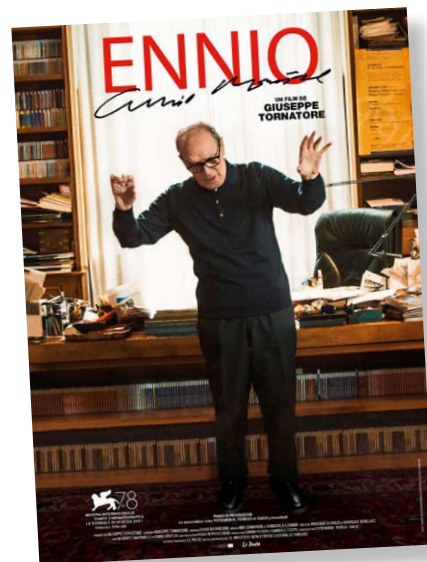
Ce sera la reprise des séances dans l'école, avec « **LE SOMMET DES DIEUX** » : un film tiré de la série culte des mangas japonais qui nous emmène dans l'Everest. Amis de la montagne, ne ratez pas ce rendez-vous.

Samedi 15 octobre à 20h

Nous poursuivrons avec un documentaire qui devrait régaler les amateurs de cinéma et de musique : « **ENNIO** ». Celui-ci nous fait découvrir les ressorts de la création musicale, universellement connue et appréciée, du grand Ennio Morricone, inspirateur entre autres, des films de Sergio Leone : « Le bon, la brute et le truand », « Il était une fois dans l'Ouest »...

Cette programmation cinéma repose sur une petite équipe de 5 personnes qui aurait besoin d'un peu de renfort : un samedi par-ci par-là pour aider à installer les chaises, une participation aux échanges pour choisir les films (par mail et quand on se retrouve aux séances). C'est simple et convivial, avec la satisfaction de participer à la vie du village et du cinéma. **Merci de vous signaler si vous êtes intéressé.** Un mail à mon attention avec vos coordonnées suffira pour entrer en contact : ferry.naves@orange.fr.

Pour la commission cinéma des Amis de Nâves : amicalement, Olivier



INFOS BIBLIOTHEQUE

Rencontre littéraire à la bibliothèque

vendredi 07 octobre à 18h30

Nous accueillons **Jean-Laurent del Socorro**, auteur du très bon roman « **Du Roi, je serai l'assassin** », dans le cadre du Prix Rosine Perrier 2022 (en partenariat avec la bibliothèque de Dingy).

« Espagne, Andalousie, XVI^e siècle : la Reconquista est terminée. Charles Quint règne sur une Espagne réunifiée et catholique. Sinan est un enfant qui vit avec sa sœur jumelle, Rufaida, à Grenade. Musulmans convertis par nécessité à la religion catholique, sa famille les envoie à Montpellier pour échapper à une Inquisition toujours plus féroce. Cependant, ils tomberont dans une France embrasée par les guerres de religion... »

RAPPEL : tout adhérent à l'association des Amis de Nâves (ADN) dans le cadre d'une activité sportive, musicale ou autre, bénéficie d'un accès gratuit à la bibliothèque.



LE TENNIS CLUB DE VILLAZ



Nous sommes très heureux de vous retrouver pour vous donner quelques nouvelles de notre club de tennis. A la rentrée, le TC Villaz a passé le cap des 250 adhérents depuis la création du club en 1983. **Pour faire face à cette demande croissante, un 3^e professeur viendra prochainement compléter l'équipe de Romina et Benjamin :** Mathis Grattepanche arrive du club de Faverges et occupe un très bon classement (4/6). Benjamin profitera des vacances de la Toussaint pour accompagner et coacher de nouveau un groupe de jeunes du club lors d'un tournoi à Gap. Les adultes, quant à eux, ne seront pas en reste cet

automne : 4 équipes sont engagées en championnat par équipe : mixte sénior, + 35, + 45 et 15/18 ans. Bonne chance à eux !

Save the date : la fête du club aura lieu le 1^{er} juillet 2023. Cette édition aura une saveur particulière : nous célébrerons les 40 ans du TC Villaz.

*Notre nouvel entraîneur :
Mathis Grattepanche*

Stage de la toussaint pour enfants et adultes

LES STAGES ENFANTS seront proposés par le club et Benjamin à la Toussaint, **sur la première semaine uniquement** (sous réserve d'un nombre suffisant d'enfant). Les enfants peuvent participer à la journée ou demi-journée (matin ou après-midi), à partir de 5 ans et jusqu'à 15 ans (même pour des enfants n'ayant jamais joué). Des groupes de niveaux/âges seront ensuite constitués. Chaque midi, les enfants devront apporter leur pique-nique. **Les stages se dérouleront de 9h à 17h :** 9h/9h30 : accueil des enfants - 9h30/10h15 : échauffement, jeux collectifs - 10h15/12h : tennis (travail technique + formes jouées en rapport avec le thème du jour) - 12h/13h30 : pique-nique + jeux libres (ping-pong, slack line, coloriage, tennis pour ceux qui veulent, etc) - 13h30/15h : jeux collectifs (thèque, jeux du drapeau, etc) - 15h/16h30 : tennis (jeux et matchs) - 16h30/17h : goûter (fourni). En cas de pluie et en fonction de l'intensité de celle-ci, les stages seront adaptés, mais les enfants pourront être accueillis quoi qu'il arrive. En cas de forte pluie, intensive et continue sur la journée, si certains parents en ont la possibilité, il sera préférable de les garder. **Tarifs :** semaine : 180€ - tarif famille (2 enfants) ou multi-semaine (2 semaines) : 310€ - demi-journée : 25€ - journée: 45€

LES STAGES ADULTES seront proposés **la première semaine uniquement**, 1h30/jour, en fin de journée (les horaires seront adaptés aux contraintes du groupe). Ils seront composés de groupes de 4 à 8 personnes. Nous acceptons tous les niveaux. Les groupes seront, dans la mesure du possible, homogénéisés en fonction des disponibilités de chacun. Un créneau ne sera ouvert que s'il est complet. Pour toute demande de cours particulier ou de cours semi/particulier (jusqu'à 4 personnes), vous pouvez vous adresser à Benjamin directement. **Tarifs :** semaine 100€ - couple : 180€ - cours privés à l'heure : 1 personne / 30€ - 2 personnes : 20€ / personne - 3 personnes et + : 15€ / personne.

Pour les adultes et pour les enfants, les premiers inscrits seront prioritaires.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

benjaminjullien@gmail.com - 06 68 83 77 13
tennis.villaz@gmail.com - 04 50 60 66 81

Marche en Fillière

A toutes celles et ceux que nous avons rencontrés lors du Forum des Associations, qui nous ont permis d'échanger sur les bienfaits de la marche et de la randonnée pédestre : **envie de marcher dans une ambiance conviviale, rejoignez-nous !**

RANDONNÉE

(plusieurs types de marche, essais possibles, covoiturage, calendrier établi par des animateurs bénévoles formés par la FFRandonnée) **mardi** (journée et ½ journée) : sportifs engagés - **vendredi matin** : marches douces ou Rando Santé - **vendredi après-midi** : marches modérées

MARCHE NORDIQUE : jeudi et/ou samedi

SÉJOUR/SORTIE SURPRISE : 4 séjours par an, 1 sortie surprise avec départ en bus et découverte de la destination à l'arrivée

ADHÉSION 2022/2023 : 17 € + licence obligatoire FFR (dont assurance) dès 31 €

CONTACT

mef74.infos@gmail.com - 07 88 98 43 90
<http://mefmarche.blogspot.com>



L'Echo du Parmelan sur la voie du renouveau

L'heure de la rentrée a sonné et l'Echo du Parmelan continue sur la voie du renouveau !

Nouvelle directrice, nouveaux instruments, nouveau répertoire, nouvelles vestes, alors pourquoi pas de nouveaux musiciens...

Nous redoublons d'efforts pour vous satisfaire et espérons que cela se ressent lors de nos prestations !

Pour la rentrée, nous vous proposons toujours l'accès à notre école de musique (tarifs sur notre site internet) en cours individuels ou collectifs, avec la possibilité d'intégrer nos formations :

« **le Petit Montoir** » qui concerne des musiciens débutants et qui se réunit tous les mardis soirs de 19h à 20h dans notre salle de répétition.

« **le Grand Montoir** » qui concerne les musiciens confirmés et qui se réunit le dimanche précédent une manifestation à 17h.

Vous avez aussi la possibilité de **rentrer dans nos rangs** (sans aucune obligation, bien sûr).

Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous ! Jouez la proximité, l'esprit festif de la fanfare et les projets à foison d'une association dynamique !

Belle rentrée à tous

POUR EN SAVOIR PLUS

Martinod Ludovic
Président
06.66.12.64.61

www.echoduparmelan.fr



LE CLUB DU TAROT DU PARMELAN

Le Club du Tarot du Parmelan permet d'apprendre et de maîtriser la pratique du jeu de tarot. La convivialité, les moments d'échanges et de rencontres sympathiques sont favorisés. Les rencontres se font les vendredis soirs, sur les communes de Nâves-Parmelan, Villaz et Groisy.

Qui peut venir jouer ?

Tout le monde : si vous êtes débutant, cela peut être l'occasion d'apprendre. Si vous savez jouer, cela est tout simplement l'occasion de jouer. Il suffit de prendre une licence pour adhérer au club. Bien évidemment, vous pouvez venir «tester» l'ambiance et les formes de rencontres avant de payer votre cotisation.

Un club où la grande majorité des rencontres se déroule dans la simplicité : on joue au tarot (par tables de quatre), on essaye d'organiser des rotations pour que les rencontres avec le plus de personnes soient possibles. Café, boissons et gâteaux sont prévus pour les moments de pause (contributions volontaires des participants).

Un club où convivialité, respect, partages et échanges restent à la base de toute réunion.

Quand venir jouer ?

L'idée de notre club est de proposer plusieurs lieux de rencontres et de laisser le libre choix à chacun de son rythme de jeu : le plus souvent possible, une fois par mois, où et quand il veut (et peut).

Des rencontres fixes les vendredis soir, jusqu'à minuit : 1^{er} vendredi de chaque mois à Groisy, 2^e vendredi de chaque mois à Villaz, dernier vendredi de chaque mois à Nâves-Parmelan.

Et d'autres rencontres programmées au fil de l'agenda...

pour en savoir plus

www.tarotduparmelan.fr
contact@tarotduparmelan.fr
+33 6 84 79 98 15

Tarot du Parmelan, chez PY Antras
15 rue centrale, 74940 Annecy

LE GRAND ANNECY

ZONES A FAIBLES EMISSIONS MOBILITE [ZFE-M]

La loi Climat et Résilience prévoit la mise en place de ZFE-m dans toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants. Le Grand Annecy se prépare donc à la mise en place d'une telle zone sur son territoire.

Pour une amélioration de la qualité de l'air

La loi Climat et Résilience vise à accélérer la transition écologique de la société et de l'économie française. C'est dans l'optique d'améliorer la qualité de l'air qu'elle a prévu la mise en place obligatoire de Zones à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m) dans toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants.

Une Zone à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m) désigne un périmètre géographique dans lequel la circulation des véhicules motorisés les plus polluants est progressivement interdite. Certaines villes se sont déjà engagées dans la mise en place d'une ZFE-m comme Lyon, Grenoble, Montpellier, Toulouse.

Une enquête pour recueillir l'avis des habitants

Depuis juin 2022, l'institut BVA a été missionné par le Grand Annecy pour recueillir l'avis des acteurs du territoire et des habitants, anticiper les besoins et attentes pour contribuer au succès de ce projet.

En juillet, une centaine d'acteurs socio-économiques (entreprises, associations d'usagers, établissements scolaires, fédérations professionnelles, etc) ont été interrogés.

Du 5 au 9 septembre, ce fût le tour d'un panel de 500 habitants du Grand Annecy d'être sondé par téléphone. Les habitants contactés ont pu donner leur avis et ainsi participer à la bonne définition de ce futur périmètre.

Les coordonnées des habitants contactés sont issues d'un annuaire public et ne sont utilisées que pour cette enquête. Elles seront détruites dans un délai maximal de 2 mois à partir de la fin de l'étude. Les réponses seront anonymisées et ne feront que l'objet de traitements statistiques par BVA, responsable du traitement.

Une grande concertation en 2023

Une fois les résultats de ces enquêtes analysés, le Grand Annecy précisera et modélisera les scénarios de ZFE-m au cours de l'année 2023, afin d'en évaluer les impacts sur la qualité de l'air. Ces scénarios seront présentés aux acteurs socio-économiques et aux habitants dans le cadre d'une concertation.

La loi Climat et Résilience impose aux collectivités de plus de 150 000 habitants de mettre en place leur ZFE-m d'ici le 1^{er} janvier 2025.



nouvelle campagne de broyage à domicile

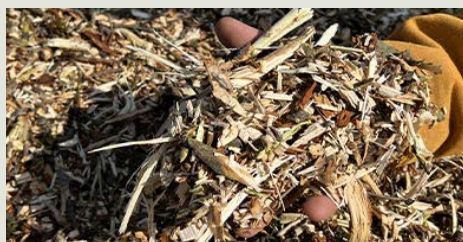
La taille automnale des arbres et des haies arrive à grands pas...

Prenez rendez-vous dès maintenant pour profiter de la nouvelle campagne de broyage à domicile proposée par l'Agglo !

Un prestataire mandaté par le Grand Annecy se déplace chez vous sur rendez-vous pour broyer les branchages d'un diamètre inférieur à 15 cm. Le broyat obtenu reste à votre disposition pour une utilisation en paillage. La première heure est gratuite, la suivante est facturée 25 €.

VOUS AVEZ JUSQU'AU 8 NOVEMBRE POUR VOUS INSCRIRE

N'attendez plus, rendez-vous en ligne : www.grandannecy.fr - valorisation des déchets - broyage à domicile



CONTACT : Direction de la Valorisation des Déchets - 17 rue de la Césière - 74000 Annecy - +33 (0)4 50 33 02 12 valorisationdechets@grandannecy.fr 8h/12h - 13h30/17h30

LES INSCRIPTIONS AU NOUVEAU DEFI DECLICS DU GRAND ANNECY SONT OUVERTES !

Le Grand Annecy recrute jusqu'au 10 octobre 2022 des **volontaires pour participer au nouveau Défi Déclics Eau et Énergie**, une aventure conviviale et écologique de 3 mois.

C'est un challenge collectif et ludique à relever en famille, entre voisin/es, ami/es, collègues, pour réduire ses factures d'eau et d'énergie. Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial du Grand Annecy.

Objectif : accompagner 150 foyers pendant 3 mois pour réduire les factures d'eau et d'énergie de 15%.

Cap de réduire ses consommations d'énergie ?

Avec le Défi Déclics, les participants pourront **mesurer leurs consommations et identifier tout ce qui peut être fait** grâce au matériel prêté, échanger avec des experts qui leur donneront des clés d'actions efficaces et les challenger en équipes !

Cap de réduire ses consommations d'eau ?

Avec le Défi Déclics, les participants pourront **identifier les postes les plus consommateurs, apprendre à traquer les fuites**, bénéficier d'outils pour baisser durablement leur consommation et leur facture d'eau tout en préservant les milieux et la biodiversité.

Des animations et un accompagnement pendant 3 mois

Le Défi sera rythmé d'évènements, d'ateliers et de visites, ainsi que d'envois réguliers d'informations, de propositions d'actions, de conseils... et de challenges ! **Un kit de démarrage sera attribué aux participants** lors de la soirée de lancement pour leur permettre de relever les défis et adopter les éco-gestes.

Qui peut participer ?

Les personnes seules, en colocation, en couple ou en famille, peuvent se lancer dans l'aventure. **La seule condition : habiter dans l'une des 34 communes du Grand-Annecy.**

Attention, le nombre de places est limité afin de permettre aux participant/e/s de bénéficier de conseils personnalisés.

informations et inscriptions

**jusqu'au 10 octobre 2022
sur www.grandannecy.fr**

www.grandannecy.fr'."/>

ECOWATT : POUR UNE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PLUS RESPONSABLE

Plus que jamais, la maîtrise de la consommation d'énergie est essentielle. C'est pourquoi RTE (Réseau de Transport d'Électricité) et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) ont lancé EcoWatt. Véritable météo de l'électricité, cet outil permet de **suivre en direct la consommation d'électricité en France et en région pour anticiper les éventuelles coupures**. EcoWatt, c'est aussi :

- Des alertes géolocalisées pour la vigilance coupures
- Des éco-gestes pour une consommation raisonnée
- Des réponses à vos questions sur la distribution d'énergie

Pour en savoir plus : www.monecowatt.fr



« ICI COMMENCE LE LAC. NE RIEN JETER ! »

Voici l'inscription qui figure sur les **macarons qui sont progressivement posés à côté des grilles d'eaux pluviales** dans les communes autour du lac d'Annecy. La première pose a eu lieu le 19 juillet 2022 à Duingt. Le message sera ensuite décliné en « Ici commence le Chéran, le Fier ou la Fillière » et déployé dans d'autres communes du Grand Annecy.



APPLICATION AGATE A TELECHARGER POUR TOUTES LES INFOS DU GRAND ANNECY

Projet collaboratif mené par le Grand Annecy et la Ville d'Annecy, Agate est désormais disponible sur les plateformes de téléchargement. **Ce nouvel outil a pour vocation d'améliorer le quotidien des habitants du territoire grâce à de multiples services.**



infos pratiques

SECRETARIAT DE MAIRIE

lundi : 14h00 à 19h00
mercredi et vendredi : 8h30 à 12h00

tél : 04 50 60 65 10

mail : mairie@navesparmelan.com
site internet : www.navesparmelan.com

BIBLIOTHÈQUE

1^{er} mercredi de chaque mois : 16h30 à 18h30 / jeudi : 16h30 à 18h30 / samedi : 9h30 à 12h00

REMBLAI COMMUNAL (déchets verts uniquement)

jusqu'au 31 octobre : samedi de 14h30 à 17h00 / du 1^{er} novembre au 10 décembre : samedi de 14h à 16h00

UTILISATION DES TONDEUSES ET AUTRES MATÉRIELS BRUYANTS

Rappel : les horaires d'utilisation des tondeuses et autres matériels bruyants (notamment de bricolage) sont strictement réglementés par l'article 4 de l'arrêté préfectoral n° 324/DDASS/2007 du 26 juillet 2007, que nous vous rappelons :

du lundi au vendredi : 8h à 20h
le samedi : 9 à 12h - 14h30 à 19h
le dimanche et jours fériés : 10h à 12h
Merci pour le respect de cet arrêté.

merci...

aux signataires des articles, ainsi qu'à Mylène Paulme (secrétaire de mairie), Joëlle Moy (les Amis de Nâves), Catherine Duret (mise en page), Anne Hiscock (conseillère municipale), Pierre Dupeyron (agent technique relais sur le terrain), ainsi qu'à tous ceux qui se mobilisent quelle que soit la météo pour distribuer votre journal d'information.

Marie-France Péricart, en charge du secrétariat de l'urbanisme a fait valoir ses droits à la retraite. Nous la remercions pour le travail accompli et lui souhaitons une bonne continuation. Elle est remplacée par Claudine Tiraboschi à qui nous souhaitons la bienvenue. Nous remercions également Mylène Paulme qui a assuré l'intérim durant les quelques mois de transition.

POUR RECEVOIR LES ACTUALITÉS des associations et de la municipalité

inscrivez-vous sur
actu.navesparmelan@gmail.com